

GE_GERICHTE ATA/283/2008 vom 30. Mai 2008

GE Cour de justice, 2008-05-30, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ATA_283_2008

FR: GE_GERICHTE ATA/283/2008 du 30 mai 2008

IT: GE_GERICHTE ATA/283/2008 del 30 maggio 2008

Erwägungen

E. 1

Interjeté en temps utile devant la juridiction compétente, le recours est recevable (art. 56A de la loi sur l'organisation judiciaire du 22 novembre 1941 - LOJ - E 2 05 ; art. 63 al. 1 let. a de la loi sur la procédure administrative du 12 septembre 1985 - LPA - E 5 10).

E. 2

Selon l'article 66 alinéa 1 LPA, le recours a effet suspensif, à moins que l'autorité ayant pris la décision attaquée n'en ait ordonné l'exécution nonobstant recours, ce qui est le cas en l'espèce. Toutefois, lorsqu'aucun intérêt public ou privé prépondérant ne s'y oppose, la juridiction peut, sur demande de la partie dont les intérêts sont gravement menacés, restituer l'effet suspensif (art. 66 al. 2 LPA).

E. 3

En règle générale, il est admis que l'intérêt public commande de mettre fin au versement du traitement à la date de prise d'effet de la décision litigieuse, l'intérêt de la collectivité l'emportant sur celui, privé, du recourant, à continuer à percevoir son salaire après la fin des relations de travail (ATA/209/2008 du 5 mai 2008, parmi d'autres).

Le fait que Mme X_____ soit au bénéfice d'un certificat médical attestant une incapacité de travail pour cause de maladie à la date du prononcé de la décision litigieuse ne saurait modifier ces principes, dès lors que l'article 336c de la loi fédérale complétant le code civil suisse du 30 mars 1911 (Livre cinquième : Droit des obligations (CO - RS 220) n'est pas applicable lors du prononcé d'une

- 4/5 - A/1692/2008 résiliation immédiate d'une relation de travail (Arrêt du Tribunal fédéral 4C.247/2006 du 27 octobre 2006).

E. 4

Au vu de ce qui précède, la demande de restitution de l'effet suspensif, s'agissant du versement du salaire, sera rejetée. Le sort des frais de la présente décision sera tranché dans l'arrêt à rendre au fond.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.